

Quotidien	2.00	2.50
Abonnement mensuel	5.00	6.00
Abonnement trimestriel	12.00	15.00
Abonnement annuel	40.00	50.00

QUEBEC : DEUX SOUS.

M. LLOYD GEORGE SUCCEDE A M. ASQUITH

Il a accepté de former un nouveau cabinet avec la coopération de M. Bonar Law, qui avait refusé cette lourde tâche. — Le roi a de nombreuses audiences avec les leaders des différents partis.

LE NOUVEAU PREMIER MINISTRE FERA-T-IL PARTIE DU CONSEIL DE GUERRE ?

Dans son projet, présenté lundi à la Chambre, il excluait le premier ministre, disant qu'il avait trop d'occupations pour en faire partie. — On fait beaucoup de commentaires à ce sujet.

ON VEUT DE LA JEUNESSE DANS LE NOUVEAU CABINET, "QUE LES VIEUX S'EN AILLENT!"

Londres, 6. — David Lloyd George a renversé le cabinet Asquith et il deviendra lui-même premier ministre. Le nouveau gouvernement sera sous forme de coalition, comme ce dernier, mais probablement sans la même mesure d'appui harmonieux qui se voyait dans le premier cabinet de coalition parce que sa naissance a créé des différences additionnelles de factions.

Ce résultat vient après une autre journée d'activité et de promptes conférences de partis et une journée d'un intérêt intense dans tout le pays.

Il y avait apparence cet après-midi que les conseillers privés du roi régleraient la situation et plusieurs pensaient que le régime Asquith pourrait bien continuer. Le roi a convié les leaders de chaque parti au palais de Buckingham et il a conféré pendant plus d'une heure avec eux. MM. Asquith et Lloyd-George, du parti libéral, MM. Balfour et Bonar Law, du parti unioniste et M. Henderson du parti ouvrier, étaient avec le souverain. Il y a déjà bien longtemps qu'un roi anglais n'a rassemblé face à face les leaders des différents partis lorsqu'ils avaient démontré qu'ils ne pouvaient régler leurs différends. Mais aucune crise comme celle-là n'a requis un tel geste du roi.

Tout ce qui se passe en conseil est tenu secret, mais une tentative du roi pour venir à une réconciliation est toute naturelle. Les cinq hommes d'Etat sont partis séparément, quatre dans leurs automobiles et les représentants des travailleurs à pied.

Ensuite, le roi a eu une audience avec M. Bonar Law, qui a décliné d'entreprendre la formation d'un nouveau ministère, et ensuite il a rencontré M. Lloyd-George, qui a accepté la responsabilité, comme chacun s'y attendait, si l'occasion lui était proposée.

La déclaration officielle, ce soir, que M. Lloyd-George avait entrepris la tâche, avec la coopération de M. Bonar Law, a été une information à l'effet que le nouveau gouvernement serait une coalition. Tout gouvernement de parti serait impossible parce que ni les libéraux, ni les unionistes ont une majorité à la Chambre des Communes, chacun d'eux doit s'attacher les nationalistes irlandais ou les ouvriers pour acquérir une majorité. Les ouvriers sont ennemis de M. Lloyd-George, parce qu'ils sont outragés de ses accusations que les travailleurs ont mis leurs intérêts personnels au-dessus des intérêts nationaux en temps de guerre.

Le pays attend le lever du rideau, du prochain acte de cette crise historique et remarquable, avec une attente qu'on n'a jamais remarquée à la naissance d'un gouvernement. Le ministère Lloyd-George signifie la conduite de la guerre par une dictature sous forme d'un conseil intérieur du cabinet et signifie le rejet de ces anciens hommes d'Etat, dont la suprématie dans les conseils des nations, avant qu'ils ne choisissent de se retirer volontairement de la scène, a toujours été reconnue.

La presse, favorisant Lloyd-George, crie que M. Asquith, le vicomte Grey et lord Lansdowne "doivent s'en aller." Mais leur départ sera reçu avec crainte parmi le peuple qui avait jugé leur expérience et leurs connaissances nécessaires au gouvernement.

M. Lloyd-George va former un conseil de guerre et cela sera un travail important pour lui de surveiller les membres de cette dictature. On parle beaucoup de MM. Andrew Bonar Law, de lord Derby et de Sir Edward Carson, tous trois conservateurs. On approuve généralement M. Bonar Law et lord Derby, mais Sir Edward Carson a beaucoup de critiques contre lui ; ils lui concèdent de grands talents comme brillant avocat, mais ils se demandent s'il a la stabilité, le profond jugement et l'expérience voulus pour diriger les mesures de guerre.

Le nouveau premier ministre fait face à un problème : fera-t-il partie de son propre conseil de guerre? Son projet de conseil tel qu'il l'a présenté à M. Asquith, comme le pri de sa continuation dans le cabinet Asquith, excluait le premier ministre, parce que les devoirs généraux de son poste ne lui donnaient pas le temps d'assister aux sessions quotidiennes que devait avoir le nouveau conseil. On discute beaucoup la question de savoir si lord Northcliffe va faire partie du cabinet. Si oui, le présence, là, de M. Asquith, du vicomte Grey et de M. Balfour, que les journaux de lord Northcliffe appellent "la bande Haldane" devient apparemment improbable.

Quels seront le ministre des Affaires Etrangères et le chancelier de l'Echiquier — deux des postes les plus importants en dehors des sphères militaires et de la marine — est une question de spéculation sur laquelle toute prédiction est incertaine. La Chambre des Communes se réunira demain, mais on n'attend aucun avis concernant le nouveau gouvernement. Une note officielle disait ce soir que les procédures seront formelles et qu'on ne répondra à aucune question.



M. LLOYD GEORGE, qui succède à M. Asquith, à la tête du cabinet d'Angleterre.

On en découvre de propres dans notre armée!

Les scandales foisonnent et les cours martiales siègent un peu partout. — Un écho du scandale du foin : comme quoi M. Carvell n'a pas eu tort de faire ses dénonciations.

LE PRESIDENT WILSON REND UN MAGNIFIQUE HOMMAGE A LA POLITIQUE LAURIER EN S'INSPIRANT DE LA LOI LEMIEUX SUR LES GREVES

Nos ministres canadiens-français ont une mauvaise presse dans l'Ontario

BISBILLE DANS LE CAMP BLEU CANADIEN-FRANÇAIS A OTTAWA

(De notre correspondant)

Ottawa, 6. — Voilà maintenant que de tous côtés arrivent la nouvelle d'irrégularités, de fraudes et de pillage dans l'armée. Un peu partout, jusqu'en Angleterre, on annonce qu'il siège des cours martiales pour juger des officiers accusés d'actes graves et chose assez singulière, c'est que toujours ces officiers sont des créatures du gouvernement ; il faut donc penser que les amis du pouvoir doivent être bien affamés pour qu'ils profitent ainsi de leurs fonctions dans l'armée pour commettre des malversations.

Pourtant, l'ère des enquêtes devant les cours martiales ne fait que commencer. Connaitra-t-on ce qui est resté encore caché? Quelle responsabilité est celle du gouvernement! Et dire qu'il y avait tant d'hommes qualifiés pour remplir les hautes fonctions qui ont été de préférence à des amis politiques. On en verra de belles encore avant peu. J'aime mieux ne pas donner de noms ; il sera toujours temps de faire connaître les auteurs de bien des brigandages. Et ce sera la grande faute du cabinet Borden, sous le couvert de l'attachement à l'empire, d'avoir laissé commettre tous ces forfaits par de ses créatures.

Que de bruit la presse servile n'a-t-elle pas fait quand M. F. B. Carvell a cru devoir dénoncer le scandale du foin. N'a-t-on pas assez dénoncé notre éloquent et vaillant ami, qui osait mettre l'empire en danger, en dénonçant les exploitateurs. Pourtant il vient d'arriver au ministre de la Justice un document fort intéressant et très révélateur. Il émane d'un homme qui fut pris dans le scandale et qui fut la victime des dénonciations de M. Carvell. Cet homme était un marchand de foin de Montréal ; dans le document en question, il atteste qu'avant les dénonciations du député de Carleton, il faisait des affaires d'or — on sait comment — mais depuis les dénonciations, les affaires ont pris une telle tournure qu'il a dû faire cession de ses biens.

Et cet homme est un de ceux qui ont le plus profité de la vente du foin au gouvernement. Ses profits dans le temps ont été plus que raisonnables : ce n'est que le jour où M. Carvell a jeté de la lumière sur l'exploitation faite par cet ami du gouvernement, que les malversations ont cessé.

Et on dira encore que le député de Carleton ne faisait pas oeuvre utile.

(A suivre à la page 5).

L'ADMISSION DES FEMMES AU BARREAU DE LA PROVINCE

M. Lucien Cannon a présenté hier son projet de loi qui avait été défilé l'année dernière par une voix

LE DEPUTE DE DORCHESTER A FAIT UN ELOQUENT EXPOSE DE LA QUESTION

Plusieurs nouveaux députés parlent sur ce sujet.

(Du correspondant du "Canada")

Québec, 6. — Le bill de M. Lucien Cannon, député de Dorchester consacrant l'admission des femmes au Barreau a provoqué un très intéressant débat à la Chambre cet après-midi au cours duquel plusieurs nouveaux députés ont parlé pour la première fois et ont prononcé des discours vraiment remarquables. Toute la députation a applaudi chaleureusement le parrain du bill quand il s'est levé pour l'expliquer en déclarant d'abord que cette discussion ferait trêve aux débats arides suscités par la législation des corporations privées et des municipalités pour permettre à la députation de s'occuper d'un problème plus attrayant et plus agréable.

M. Cannon rappelle que l'an dernier il a soumis ce bill à l'étude de la chambre mais aux derniers jours de la session, alors que les députés n'ont pas eu le temps suffisant de se rendre compte de son importance et de l'opportunité de voter le principe qui y est consacré, cependant, le bill fut alors battu par une voix seulement ; cette année, M. Cannon espère que le résultat sera heureux et il a confiance dans le verdict que rendront ses collègues. Le député de Dorchester fait ensuite allusion à l'opposition au bill citant certaines opinions exagérées émises entre autres par un certain journal de la vieille Capitale qui voit un danger de faire revivre les doctrines révolutionnaires de 1789. Il réfute aussi cet argument que le bill sera une atteinte à la doctrine catholique, démontrant que le catholicisme est assez large et assez généreux pour admettre une législation qui ne comporte en somme aucun danger. M. Cannon dispose spirituellement de plusieurs arguments plutôt puérils apportés contre ce bill et déclare que les arguments qui militent en faveur de cette mesure se rattachent à la situation de la femme dans la société moderne, à sa condition économique et au libéralisme dans l'acceptation la plus large.

En effet, nous ne sommes plus au temps où la femme jouait un rôle effacé, secondaire et souvent méprisé. De nos jours, la femme occupe les hautes sphères sociales, elle est un membre actif de la société ayant ses aspirations et ses privilèges. Il serait trop long de refaire l'histoire des évolutions de cette situation de la femme dans la société depuis le jour où on en est ; il est rendu à se demander si elle avait véritablement une âme. La femme est aujourd'hui le plus bel ornement de la famille et de la société. Bien que M. Cannon favorise l'admission des femmes à l'exercice des professions libérales, il ne croit pas qu'elles doivent être appelées à jouer un rôle politique, bien que dans les élections amé-

(A suivre à la page 5).



MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE

Le mouton de Perse est assurément une des fourrures les plus durables et les plus belles. Ni la neige, ni la pluie, ni le soleil ne peuvent lui enlever son lustre et sa riche apparence.

Avec cela, il est chaud, confortable et distingué.

Les avant-coureurs de la mode lui prédisent un succès prodigieux et toujours grandissant.

Nos manteaux en mouton de Perse se recommandent par leur coupe élégante, leur ampleur extraordinaire quoique gracieuse, leur beau fini, la haute qualité des fourrures et de la fourrure.

Ils sont faits de peaux choisies, par des ouvriers experts et habiles, dans nos ateliers reconnus les meilleurs.

Plusieurs modèles sont en outre garnis de martre d'Alaska, de seal, de lynx, de skunk, etc., ce qui en augmente grandement la valeur, sans en augmenter cependant le prix qui reste quand même fort modique.

Cheval Desjardins & Co
Limitée

130 RUE SAINT-DENIS.



BOMBARDEMENT DE FUNCHAL PAR UN SOUS-MARIN TEUTON

Ce dernier coule aussi une canonnière française et deux autres vaisseaux devant la capitale de l'île Madère.

Londres, 6. — Le ministre de la Marine du Portugal annonce dans une dépêche télégraphique reçue ici de Lisbonne que la canonnière française, "Surprise" a été coulée par des sous-marins allemands à Funchal, Madère, Trente-quatre membres de son équipage ont péri.

La dépêche était datée de lundi indiquant par là que le bombardement de Funchal est antérieur à cette date.

Les Lloyd annoncent que le "Dacia" et le "Kangaroo" ont tous deux été coulés par un sous-marin allemand, dimanche.

Le "Dacia" est anglais ; il jauge 1,856 tonnes et appartient à une compagnie à Londres. Le "Kangaroo" est français ; il jauge 2,412 tonnes. Son port d'attache est le Havre. La canonnière "Surprise" était un navire de 636 tonnes. Elle mesurait 184 pieds de long et son équipage comprenait cent hommes. La "Surprise" a été bâtie en 1895.

CINQUANTE OBUS SUR LA VILLE

Paris, 6. — Une dépêche de l'agence Havas de Lisbonne, datée de lundi, dit qu'un sous-marin a tiré cinquante obus sur Funchal, capitale de l'île de Madère. La population, effrayée, s'est enfuie et n'est revenue que lorsque le submersible s'enfuit sous le feu intense de la forteresse. La dépêche ajoute que le feu du sous-marin atteignit un navire et a tué six marins portugais.

TOUS les soldats qui n'ont pas athlète n'est qu'un figurant à la guerre.

CHRONIQUE DES SPORTS

CE qu'il faut imposer aux parents, c'est l'hygiène de l'enfance.

LES PROPOS DU MONDE SPORTIF

(Par le Glaneur)

ON VEUT ATTIRER CARPENTIER à tout prix aux Etats-Unis. Les Américaines, s'il faut ajouter foi à l'opinion exprimée par Mlle Anna Morgan, semblent surtout anxieuses de voir le plus scientifique des boxeurs à l'oeuvre pour venir en aide aux Sociétés de Secours aux Blessés Français.

LES REVERENDS DE LONDON, Ont., demandent à leur conseil de ville d'empêcher les combats de boxe. Les échevins voulant sans doute rester en bonne posture avec les pétitionnaires et les amateurs de boxe ont décidé que ce sport aura droit de cité, mais que les combattants devront avoir résidé au moins trois mois dans l'Ontario avant de pouvoir prendre part à une rencontre.

LES AMATEURS DE BASEBALL résidant dans la Zone du Canal de Panama, viennent d'adresser des lettres aux gérants des clubs majeurs pour leur demander de faire entraîner leurs clubs sous le climat maintenant si sain de l'Isthme.

UN BOXEUR AMERICAIN songeait récemment à faire fortune au Brésil, mais constata à son arrivée à Sao Paulo, que le "manly art" était inconnu au pays. Il imagina alors de s'afficher comme lutteur et de lancer un défi aux meilleurs Brésiliens.

CE QUI SE PASSE DANS LE MONDE DU HOCKEY

LE GERANT QUINN se propose de suggérer à la N.H.A., l'adoption d'un système par lequel seraient consignés dans les registres officiels, le nombre de fois que n'importe quel joueur en a directement aidé (les "assistants") un autre à faire un point.

LES GRANDS PATRIOTES DE LA VILLE REINE ne se tenaient plus de joie, parce qu'un club en khaki s'alignerait dans la Nationale, c'était, disaient-ils, le commencement d'une ère de prospérité.

L'autre, le colonel Earchman, dit que tout soldat appartenant à son club de guerriers, sans égard à la constitution de la N.H.A.

HARRY MUMMERY des Québec a été engagé par le Canadien. — La défense de notre équipe sera un véritable "beef trust".

MIKE QUINN croit pouvoir faire diminuer les exigences de certains joueurs en contraignant la N.H.A. à homologuer des statistiques officielles. Le Big Four de la croix mit ce système en pratique il y a quelques années et les salaires augmentèrent en raison directe des "assistants".

GEORGES BOUCHER est appelé à une belle saison, cette année; il eut d'humbles débuts, mais avec le temps de la dire, il était au nombre des meilleurs joueurs de la Nationale. Quand Georges était avec les New-Edinburg il faisait ouvrir les yeux des critiques et tous s'entendaient à dire qu'il ferait parler de lui plus tard.

C'est alors que les Sénateurs mirent le grappin sur sa personnalité; ses débuts dans le grand circuit furent assez piécés; on commençait même à se repentir de l'avoir enrôlé; mais vers la fin de la saison, il comptait régulièrement à toutes les parties. Dey s'attendait à de grandes choses de lui cet hiver.

EST-CE QUE LES HEROS DU 228ème BATAILLON retirent des salaires fabuleux pour leur services? Loin de là; les hommes reçoivent la paye due à leur rang dans l'armée; donc les simples soldats n'ont que \$1.10 par jour, soit \$7.70 par semaine et il leur faut faire de l'entraînement militaire.

ON SE DEMANDE QUE DIRAIENT NOS ETOILES s'ils endossaient l'uniforme du roi et si au lieu des \$700 à \$900 par dix semaines, on leur offrait un habit khaki, une paire de patins, un bâton, un fusil, une baïonnette, une paire de chaussures et une solde de \$77 pour 10 semaines.

LES HABITANTS SONT DE GRANDS FAVORIS A OTTAWA. Ils ne manquent jamais de remplir la fabrique de glace de Monsieur Théodore Dey. Quand Pitré, Lalonde, Yezina et autres acrobates envahissent la Ville aux Scandales, les amateurs viennent de tous les villages environnants.

SAMMY LICHTENHEIN aura au moins trois de ses vieux guerriers d'il y a cinq ans. Les frères Cleghorn seront au poste et Harry Hyland n'est pas encore exposé au musée des fossiles. Gordon Roberts est au nombre des absents; il brille actuellement avec le club Vancouver.

LES GARS DU SENATEUR CHOQUETTE seront probablement des facteurs dangereux dans la course au championnat cette année. Si les Bull Dogs décrochent la guenille, il sera presque impossible de les déloger pour quelques saisons à venir.

L'équipe est composée de fossiles, mais ces mêmes fossiles sont capables de donner du fil à retordre à plus d'un champion!

LES JOUEURS DU club Spokane portent le soubriquet de "Canaris". "It's a bird of a name".

LA BOXE A LONDON ILS VOYAGERONT ENSEMBLE

IL FAUDRA ETRE CITOYEN DE L'ONTARIO POUR S'Y BATTRE

London, Ont., 6 — Notre ville était depuis quelque temps le théâtre de combats de boxe entre des pugilistes Américains et Canadiens et les profits de ces rencontres étaient versés au Fonds Patriotique. L'Association des Minières protestants de cette ville a demandé au Conseil de Ville de mettre fin à ces engagements sous prétexte que des Américains germanophiles venaient faire de l'argent au Canada.

KITTY DANS LA NATIONALE

New-York, 6 — Il est rumeur que Kitty Bransfield, le vieux catcher qui a fait si bonne impression l'an dernier dans les séries de l'Internationale sera nommé arbitre dans la Ligue Nationale pour la saison prochaine. Le président Barrow a ajouté quelque chose aux lettres de créance de Kitty en déclarant qu'il fut le meilleur arbitre de la Ligue Internationale en 1916.

LE MONDE DES QUILLES

LIGUE DU TELEPHONE

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes J. Carleton, E. Armour, P. Delafosse, W. Searle, C. Watson.

SECTION No 1

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes S. Kincaid, G. Hall, M. Macgowan, F. McWhinnie, O. Clarabut.

SECTION No 3

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes W. Wooding, G. Morel, J. Snodgrass, F. Graton, E. Quinn.

SECTION No 8

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes A. Brisson, L. Bazinet, J. H. Larue, E. Gélinas, B. Thivierge.

SECTION No 2

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes H. Samuel, W. Guilen, F. Brown, M. Harris, W. Mongeau, T. Elliott.

SECTION No 4

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes W. Hutt, R. Kelly, J. Kenahan, R. Killiane, R. Armeur.

LA LIGUE CANADIENNE LA CASQUETTE No 1

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Cardinal, Emont, Lachapelle, Godin, Belaire.

LA CASQUETTE No 2

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes St-Jacques, Richard, Gour, Nichol, Coupal.

ATHLETIQUE

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Dufresne, Delers, Gravel, Montreuil, Poirier.

NAPOLEON

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Legault, Jamin, Gagnier, Marchand, Jodoin.

DOMINION

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Lalumière, Fortin, Sagala, Chantelois, Lamoureux.

CHAMPETRE

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Germain, Dionne, St-Laurent, Villeneuve, Jeanotte.

CANADIENS

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Dorion, Dalpe, Malette, Guernon, Allaire.

DEMOCRATIC

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Sabourin, André, Norton, Bélanger, Mace.

RANGERS

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Robinson, Kipp, Nordor, Hinkley, Pratt.

C.Y.M.C.A.

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes McGaw, Pierce, Stewart, LeRoy, Orr.

STEELES

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes More, Mahoney, Dubois, Langdon, Goady.

CHERRIER

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Laverdure, Schnider, Lafortune, Grisé, Goudreau.

LOUIS VERGER A DEBUTE PAR UNE VICTOIRE

Louis Verger, le pugiliste français, a débuté heureusement, hier soir, au Parc Sohmer, devant une foule très nombreuse. Le Français s'est montré bon pugiliste et a surtout prouvé qu'il possédait "l'inside" ou pour mieux dire tous les secrets de l'art pugilistique.

Joe Burns, de cette ville disposa facilement de Keys et l'arbitre arrêta la bataille à la septième reprise. La victoire de Verger fut très goûtée des amateurs. Son adversaire était beaucoup plus pesant que lui et sa victoire mérite d'être notée.

M. B. A. SECTION C.

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Ferguson, McKay, F. Pyfe, Presser.

SHAMROCK

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes A. Brown, H. Powers, W. Brown, Munsey, Ellard.

DOMINION

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Moore, Greenford, Le Marquard, Mulrooney, Dickson, McKeay.

PAYNES C.

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Mahoney, Bain, Dey, O'Neill, Thouisu, Steer.

DANS LA M.B.A. Classe "C" - Sect. Est

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Jacob, Ostro, Garfinkle, Shtatz, Greif.

R.R.Y.M.C.A.

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Mercer, Birrie, Turnbull, Murphy, Pearson.

CANADIENS

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Poirier, Laforce, Janin, Coursol, Charbonneau.

LES CONDORNIERS

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes St-Laurent, Freilite, Rielle, Lefebvre, Pelletier.

CERCLE LAVAL

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Dufresne, Lapointe, Gascon, Vincent.

NATIONALE

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Larose, Goudron, Ledoux, Cairo, Benard.

MAISONNEUVE

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Labonté, Moisan, Hurtubise, Corbeil.

LAFONTAINE

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Benard, Blureau, Benard, Short, Marcell.

TIPPERARY

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Dean, Grum, McRobie, Boyer, Denman.

M. A. A.

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes McCuaig, Kirby, Kerry, Douglas.

LIGUE DES MARCHANDS IMP. TOBACCO

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Total. Includes Scott, De La Montagne, Lightstone, Williams, Salmon.

Moyenne 450.

AMUSEMENTS

National Français - LE BONHEUR DE JACQUELINE - Comédie en 4 actes - GAVAUZAT

Canadien Français - CETTE SEMAINE MIGNON - Opéra comique

LUNDI SOIR AU MAJESTE - WALTER DAMROSCH ET LA SYMPHONIE DE NEW-YORK

LE SPORT A LACHUTE

Lachute, 6 — Lundi soir le 4 décembre, à l'hôtel Duchesneau, avait lieu la première assemblée annuelle du Cercle Paroissial Lachute.

M. M. Nadon appuyé par M. L. St-Jacques présente M. R. Ledoux à la charge de président.

M. H. Fortier appuyé par M. J. Lavigne présente M. C. Lavigne à cette même charge.

M. E. Dallaire appuyé par M. A. Paris présente M. C. Valois à cette même charge.

M. L. St-Jacques appuyé par M. J. Bernier présente M. C. Descelle à cette même charge.

M. C. Lavigne est déclaré élu président par 13 voix contre 12 et 4.

M. E. Dallaire appuyé par M. St-Jacques présente M. R. Ledoux à la charge de vice-président.

M. R. Ledoux appuyé par M. M. Nadon présente M. A. Gratton à la même charge.

M. S. Lavigne appuyé par M. T. Thibault présente M. W. Jolicoeur à la même charge.

M. R. Ledoux est déclaré élu par 15 voix contre 14.

M. C. Descelle propose M. E. Lorrain à la charge de secrétaire et il est élu par acclamation.

M. C. Lavigne appuyé par M. A. Dumas présente M. H. Fortier à la charge de trésorier.

M. E. Dallaire appuyé par M. A. Gratton présente M. L. St-Jacques à la même charge.

M. H. Fortier est déclaré élu par 17 voix contre 12.

M. J. Lavigne appuyé par M. C. Lavigne présente M. L. St-Jacques à la charge de collecteur.

M. W. Jolicoeur appuyé par M. M. Duquette présente M. J. Lavigne à la même charge.

M. M. Duquette appuyé par M. U. Lafortune présente M. W. Jolicoeur à la même charge.

M. J. Bernier appuyé par M. L. St-Jacques présente M. M. Duquette à la même charge.

M. L. St-Jacques est déclaré élu par 13 voix.

M. E. Lorrain appuyé par M. L. St-Jacques présente M. C. Descelle, R. Ledoux, E. Dallaire comme membres du comité ils sont déclarés élus par acclamation.

M. R. Ledoux appuyé par M. H. Fortier présente M. W. Jolicoeur, J. Bélanger, A. Paris, membres du comité, élus par acclamation.

M. E. Dallaire appuyé par M. C. Descelle présente M. M. Gratton, M. Duquette, T. Thibault membres du comité, élus par acclamation.

M. E. Dallaire appuyé par M. G. Valois présente M. G. Desjardins, J. Lavigne, A. Dumas membres du comité, ils sont élus par acclamation.

CLUB ST-JACQUES

Le club de raquetteurs, le "Saint-Jacques", tiendra son assemblée annuelle des élections, lundi soir, le 11 décembre à 8 heures très précises, au local du Cercle Saint-Jacques No 324 rue Sainte-Catherine-est.

St-Denis - THE BIRTH OF A NATION - LES 3 DERNIERS JOURS

FRANCAIS - Lundi, mardi et mercredi - Sextour Saxo, Armstrong & Strong, Mint & Walt

ORPHEUM - Vaudeville - 16 - Navassar Girls - 16

GAYETY BURLESQUE - Hip Hip Hoory Girls avec Bon Pierce et les 6-Belles Plouzeaux

Mlle Morgan - S'EN MELE - ELLE VEUT QUE CARPENTIER VIENNE SE BATTRE AUX ETATS-UNIS.

LE MEETING DE JUAREZ - Juarez, 6. — Voici le résultat des courses d'aujourd'hui.

CLUB ST-JACQUES - Le club de raquetteurs, le "Saint-Jacques", tiendra son assemblée annuelle des élections, lundi soir, le 11 décembre à 8 heures très précises, au local du Cercle Saint-Jacques No 324 rue Sainte-Catherine-est.

LA CITE D'OTTAWA - Ottawa, 6 — La glace n'est pas encore prête à la fabrique de Ted Dey, mais les clubs du circuit local n'ont pas l'intention d'être pris au dépourvu et déjà ils ont mis la main sur plusieurs étoiles.

TOUT PRESAGE UN SUCCES - Nouvelle-Orléans, 6 — Il ne fait aucun doute que la prochaine réunion de courses de la Nouvelle-Orléans sera un franc succès.

ELLE SERA INACTIVE - Ottawa, 6 — La Ligue de hockey du Service Civil sera inactive pendant la saison prochaine.

ELLE SERA INACTIVE - Ottawa, 6 — La Ligue de hockey du Service Civil sera inactive pendant la saison prochaine.

ELLE SERA INACTIVE - Ottawa, 6 — La Ligue de hockey du Service Civil sera inactive pendant la saison prochaine.

ELLE SERA INACTIVE - Ottawa, 6 — La Ligue de hockey du Service Civil sera inactive pendant la saison prochaine.

ELLE SERA INACTIVE - Ottawa, 6 — La Ligue de hockey du Service Civil sera inactive pendant la saison prochaine.

ELLE SERA INACTIVE - Ottawa, 6 — La Ligue de hockey du Service Civil sera inactive pendant la saison prochaine.

ELLE SERA INACTIVE - Ottawa, 6 — La Ligue de hockey du Service Civil sera inactive pendant la saison prochaine.

ELLE SERA INACTIVE - Ottawa, 6 — La Ligue de hockey du Service Civil sera inactive pendant la saison prochaine.

(A suivre à la page 8)

Le Canada

Montréal, jeudi 7 décembre 1916.

La crise ministérielle à Londres

SA SIGNIFICATION, SON INFLUENCE SUR LA GUERRE

M. Herbert H. Asquith, le premier ministre du Royaume-Uni, a donné sa démission que S. M. le roi George V a acceptée. Au moment où nous écrivons, M. Bonar-Law aurait refusé la succession de M. Asquith, qui aurait été offerte en second lieu à M. Lloyd-Georges.

La cause précise de la crise ministérielle qui vient de s'ouvrir n'est pas officiellement connue. On sait que le parlement s'est ajourné pour quelques jours, à la demande de M. Asquith, qui avait obtenu du roi la permission de modifier le personnel de son ministère. Il n'a donc pas pu y avoir de déclaration ministérielle.

D'après les journaux de Londres, la crise proviendrait de ce que M. Lloyd-Georges et M. Bonar Law, les deux ministres les plus influents après M. Asquith, étaient mécontents de la lenteur que mettait le "Council of war"—le Comité de la Guerre,— à prendre une décision et à mettre à exécution cette décision. Ils voulaient un comité moins nombreux, plus prompt à décider et plus vigoureux à exécuter.

Il semble que M. Asquith y ait consenti, mais on demandait aussi que la décision du comité fût sans appel et que le premier ministre, trop occupé aux choses de la politique, n'en fit point partie.

Ce serait la cause de la démission de M. Asquith qui n'aurait pu admettre que, étant premier ministre, un comité dont il ne ferait pas partie pourrait prendre, au sujet de la guerre, des mesures auxquelles il n'aurait pas donné son approbation.

Nous concevons en effet que c'est un renversement de la base même du gouvernement constitutionnel qui veut que le premier ministre soit directement responsable de tout acte du ministère.

Dans tous les cas, il est à peu près certain que le cabinet qui succédera à celui de M. Asquith sera aussi un cabinet de coalition dont MM. Bonar Law et Lloyd-Georges feront partie, et que sa seule raison d'être sera une conduite plus vigoureuse et plus harmonieuse de la guerre.

Il n'est pas à prévoir—quoique ce ne soit pas impossible—que le nouveau ministère ait à consulter le peuple. C'est cela qui serait un désastre au moment où les affaires des Alliés de l'Entente, en Roumanie et en Grèce, sont en si mauvaise posture.

La supériorité si souvent constatée de l'organisation de nos ennemis provient de ce qu'il y a chez eux unité de commandement. C'est le Kaiser Guillaume qui dirige tout et sa décision fait loi, aussi bien pour les Austro-Hongrois, les Bulgares et les Turcs que pour les Allemands.

Il serait temps que les Alliés arrivassent à établir chez eux quelque chose de semblable. L'unité d'action dont on a souvent parlé ne semble pas, en effet, se matérialiser. Et c'est surtout en Angleterre qu'elle semble rencontrer le plus d'obstacles.

Tout en regrettant profondément la retraite de M. Asquith, qui, depuis huit ans, a considérablement démocratisé la constitution et le gouvernement du Royaume-Uni, nous faisons des vœux pour que, sous la direction de son successeur, quel qu'il soit, ce suprême desideratum soit atteint.

Tempérance et Prohibition

PROBLEMES SOCIAUX DIFFICILES A RESOUDRE

Des délégations influentes, représentant des éléments importants de la société, sont allées dans les premiers jours de cette semaine solliciter de Sir Lomer Gouin une législation radicale de prohibition pour la province, soit comme mesure permanente, soit comme mesure temporaire pendant la durée de la guerre.

Le premier ministre a répondu que, devant le problème si complexe qu'on lui posait, il ne pouvait promettre, pour le moment, que d'en rechercher avec la plus entière sincérité et l'étude la plus sérieuse, la meilleure solution.

Que Sir Lomer Gouin soit très dévoué à la cause de la tempérance, tous ses actes politiques depuis qu'il est premier ministre en font foi. Chaque année, il a introduit dans la législation provinciale quelque amélioration de nature à diminuer les occasions offertes aux abus des liqueurs enivrantes.

Il a rendu la loi plus exigeante pour les porteurs de licence; il a diminué le nombre des établissements autorisés à vendre des alcools; il a entouré de plus de précautions l'octroi des licences; il a raccourci les heures pendant lesquelles la vente des alcools est permise; il a pris des mesures pour la substitution graduelle des "cafés" aux buvettes actuelles avec bar.

La loi permettant aux municipalités de prohiber complètement la vente des boissons alcooliques sur leur territoire a donné de bons résultats, puisque près de la moitié des municipalités ont aboli les licences.

Sir Lomer Gouin ne veut rien faire qui ne réponde réellement au sentiment de la population qu'il est chargé d'administrer; c'est sur l'opinion publique qu'il se guide et, dans le cas actuel, comme dans d'autres, il basera sa décision sur ce qu'il croira être la demande de l'opinion publique.

Il sait, en effet, que toute législation, surtout une législation somptuaire comme celle qu'on lui demande, n'a des chances d'atteindre son but que si elle répond au sentiment public.

Autrement, le désordre causé par les infractions à la loi de prohibition est contagieux et mène au mépris de toutes les autres lois.

On peut donc compter que, quelle que soit la décision à laquelle il arrivera, Sir Lomer Gouin aura fait tout ce qui est possible pour la cause de la tempérance, suivant ce qu'il aura cru être le sentiment public.

Le budget de l'Agriculture

LES CREDITS DE CE DEPARTEMENT SONT DOUBLES. LES AGRONOMES

Le budget du département de l'Agriculture à Québec, qui vient d'être voté par l'Assemblée Législative, se M. Caron, et le gouvernement Gouin trouve maintenant dépasser \$600,000. tout entier. La somme affectée au

trois fois à ce département n'était que de \$276,000, elle a été portée par M. Caron, l'année dernière, à \$500,000, puis dans le cours de l'année, profitant des plus-values des recettes du trésor qui promettaient un excédent substantiel, il a obtenu un crédit supplémentaire de \$100,000. Ce crédit est maintenant porté au budget régulier du département.

La contribution du gouvernement fédéral à ce budget dépassera à peine \$100,000, de sorte que la province donne de ses propres fonds \$500,000 pour l'agriculture.

Ce n'est pas trop, certes, pour cette industrie qui est la base de la richesse de la province; et, lorsque les recettes du trésor le permettront, nous sommes persuadés que l'hon. M. Caron saura renouveler son geste de l'année dernière.

L'honorable ministre a expliqué l'organisation du service d'agronomes qu'il a établi. Il s'est assuré des services de seize élèves diplômés des écoles d'Agriculture d'Oka, de Ste-Anne de la Pocatière, ou du Collège McDonald qui, placés chacun dans une région de la province, sont entièrement à la disposition des cultivateurs de la région, pour les conseiller, les guider et au besoin leur donner des démonstrations pratiques des meilleures méthodes de culture.

Cette innovation a déjà été beaucoup appréciée par nos cultivateurs qui ne se font pas faute de consulter les agronomes du gouvernement, et qui, l'habitude une fois prise, iront les consulter chaque fois qu'ils auront un problème soit de culture, soit d'élevage, soit d'horticulture, etc., dont la solution les embarrassera.

Sans doute, il y a encore beaucoup de cultivateurs endormis dans la routine, qui n'y songeront point. Mais leur nombre diminue perceptiblement dans nos campagnes, et, ayant un agronome à portée, on s'habitue peu à peu à discuter avec lui, d'abord, puis à le consulter, et on finira par suivre ses conseils et son exemple.

Création ingénieuse et pratique qui répond, avec le souci en plus de l'économie, aux exigences du chef de l'opposition qui voudrait voir une ferme modèle dans tous les comtés. Si ce n'est pas la ferme modèle, c'est au moins l'agriculteur modèle et, comme ce n'est jamais la ferme qui manque, l'institution créée par M. Caron peut être tenue pour remplissant efficacement le rôle de la ferme modèle demandée par M. Sauvé.

Toujours la même

Nous assistons de nouveau à la scène habituelle de chaque session en ce qui regarde Montréal.

Quand nos affaires municipales vont mal, on s'écrit toujours: "Nous irons à Québec!" Mais, quelques semaines après, quand le moment du remède est venu, il se trouve toujours quelqu'un pour dire ou pour écrire: "Ne touchez pas à Montréal et à son autonomie."

Pour l'Agriculture

Le gouvernement de Québec a pu augmenter de \$100,000 cette année les crédits qu'il consacrerait à l'Agriculture.

Malgré la guerre, le gouvernement sait faire produire à nos ressources les sommes suffisantes pour augmenter les crédits des services publics.

De nouveau

Sir Robert Borden va faire pour l'hon. M. Cochrane, l'homme au nickel, comme il a fait pour son ex-ministre de la Milice.

Il va le défendre tant qu'il pourra, reculant devant la décision inévitable, jusqu'à ce que l'opinion publique lui force la main.

Ça continue

Les produits alimentaires continuent d'être à la hausse, et chaque semaine voit une augmentation dans le coût déjà si élevé de la vie.

Pour remédier à l'intolérable situation nous avons l'arrêté du Conseil du ministre Borden qui permettrait de faire une enquête après mille procédures, ne pouvant donner de résultat pratique avant une couple d'années.

La Progression

La spéculation sur les munitions, si odieuse soit-elle, n'est rien à côté du crime d'avoir laissé le nickel canadien prendre le chemin de l'Allemagne, où il est utilisé à fabriquer des armes contre nos propres soldats. Le gouvernement Borden a épuisé toutes les possibilités de honte et de scandales.

A CEUX QUI CHERCHENT

LA SANTE

Presque toute maladie peut être attribuée au mauvais fonctionnement de l'estomac, des intestins ou du foie. Les maux de tête et l'insomnie viennent tous de là. Veillez au bon fonctionnement de ces organes et vous aurez une bonne santé. Il n'y a pas de cas traité par les Pilules du Dr Hamilton qui n'ait été guéri. Elles ont un record merveilleux. Les Pilules du Dr Hamilton sont très douces, cependant elles nettoient les intestins promptement et donnent une régularité hygiénique. Vous mangerez avec appétit, digérez bien; vous aurez un sommeil réparateur, vous vous sentirez tout autre si vous prenez les Pilules du Dr Hamilton—une à la dose—25c, la boîte, partout. Voyez à ce qu'on vous donne les véritables Pilules du Dr Hamilton, toujours dans une boîte jaune.

CRITIQUE MUSICALE

Le concert Thibaud Jean Verd

Il s'est glissé dans notre compte rendu d'hier, deux petites fautes que les lecteurs charitables auront corrigées d'eux-mêmes: "Voilà ce qu'a été le concert d'hier..." et "on dirait qu'il mûrit..."

Ces articles faits hâtivement après le concert, passent à l'impression sans qu'on ait le temps de les retoucher, et nous prions le public d'être indulgent. Jean Verd apparaissait pour la seconde fois à Montréal. Il y a quelque deux mois il fut accueilli avec enthousiasme au Majesty's, mais il arrive parfois que l'enthousiasme se refroidit à la seconde audition d'un artiste. Il n'en a pas été de même pour Verd. Ce jeune virtuose français appartient évidemment à la classe de ceux qu'on admire davantage à mesure qu'on les connaît mieux.

Pianiste délicieux, Verd est aussi un accompagnateur merveilleux.

Nous avons déjà signalé cette qualité, quand il secondait Roderick White dans l'exécution de la *Sonate en sol majeur de Grieg*, et hier soir, dans la *Sonate de César Franck*, il a accompagné Jacques Thibaud à la perfection. Ses doigts soutenaient d'une manière si incomparable, le jeu si naturel et si vivant, si sincère et si vrai du grand violoniste.

Les accompagnements de Jean Verd sont tous des petits chefs-d'œuvre artistement finis par des mains expertes.

Dans l'*Ouverture de la 28ème Cantate de Bach-Saint-Saëns*, Jean Verd a rendu très brillamment le mouvement de fugue qui constitue presque toute la pièce. Cette Ouverture écrite pour le clavier par Bach et transcrite pour le piano par Saint-Saëns, possède maintenant un caractère pianistique que Jean Verd s'est attaché à faire ressortir par son exécution superbe.

Dans le *Prélude en ré de Chopin*, Jean Verd a joué avec sa sensibilité exquise d'artiste. Il est maître des demi-teintes et des demi-nuances; ses doigts ont des notes d'une douceur et d'une grâce ou l'on se laisse bercer, et tout à coup on est surpris de la force et de la puissance de certaines attaques.

Dans l'*Etude op. 25*, Jean Verd nous a fourni l'occasion d'admirer la souplesse de ses doigts et les ressources d'une technique solide.

Virtuose toujours délicieux à entendre et pianiste passé maître en accompagnement, voilà deux titres enviables que Jean Verd mérite amplement.

A. P.

BIBLIOGRAPHIE

"MARIA CHAPDELAINÉ," récit du Canada français, par Louis HÉMON. Révisé par le Temps de Paris. Précédé de deux préfaces: par M. Emile BOUTROUX, de l'Académie française, et par M. Louis de MONTIGNY, de la Société royale du Canada. Illustrations originales de Suzor-Côté. Ouvrage honoré de souscriptions du Secrétaire d'Etat pour la Puissance et du Secrétaire de la province de Québec. 1 vol. de 270 pages. J.-A. Lefebvre, éditeur.

Ce roman a paru en inédit dans le Temps, de Paris, il y a deux ans. Ceux de nos connaisseurs qui lurent ce roman en feuilleton dans le grand journal parisien en firent les louanges qui devaient nous justifier de tenter les efforts que nous avons faits pour mettre cette œuvre remarquable à la portée du public canadien-français. L'auteur, décédé à l'âge de 30 ans, à Chapleau (Ont.), s'était déjà acquis, dans le monde littéraire de France, une réputation que ce "récit du Canada français" explique d'emblée. Le public canadien nous saura gré, nous l'espérons, de le mettre à même de connaître cet ouvrage, comme nous espérons qu'il vous sera agréable d'être informé de cette intéressante nouveauté littéraire.

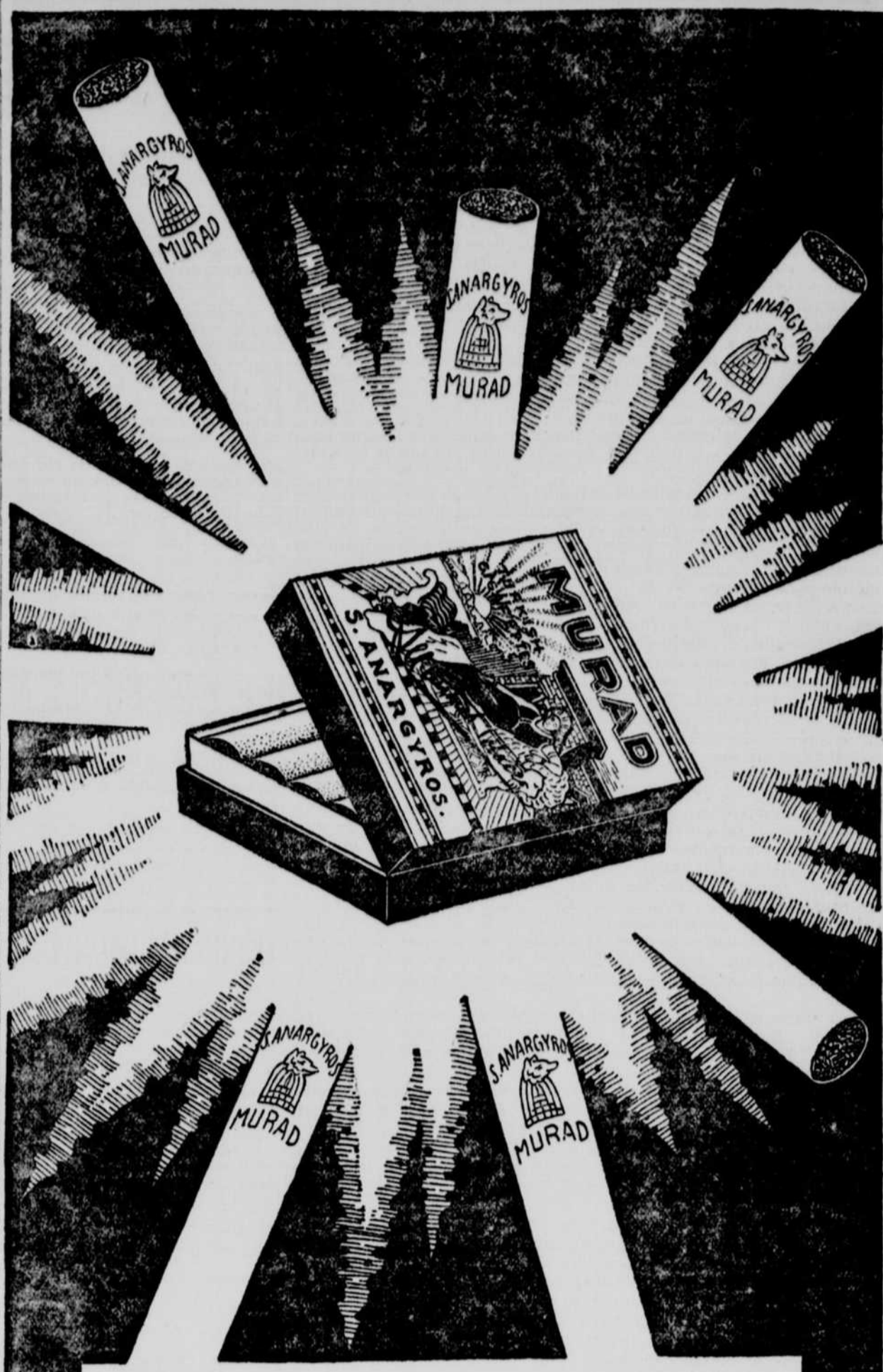
M. Emile Boutroux, de l'Académie française, a bien voulu écrire une préface pour notre édition canadienne. Les premiers paragraphes de cette préface indiquent la qualité littéraire que l'éminent philosophe français trouve au récit de Louis Hémon:

"En tout temps la lecture de ce récit, d'une rare délicatesse morale, nous eût vivement touchés. A cette heure où nos frères du Canada viennent, avec enthousiasme, mêler leur sang à notre pour défendre la mère commune, nous en ressentons une émotion profonde. Les Canadiens-français, si-je appris, se reconnaissent très particulièrement dans ces pages simples et sincères. Mais n'y retrouvons-nous pas, nous aussi, le cordial bon sens, le mélange d'espérance aventureuse et d'attachement à la terre, la sensibilité honnête et tendre, le bon sens aiguisé, le parler pittoresque de nos populations de l'Ouest? Français et Canadiens, nos âmes commencent dans cette œuvre de bonne foi. Nous y percevons la réalisation de cette maxime, par laquelle l'auteur termine son récit: "Au pays de Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer."

"Rarement aussi, il faut le dire, auteur fut mieux approprié à son ouvrage. C'était une nature peu commune que Louis Hémon. Deux passions avaient rempli son âme: l'adolescent; les sports et la méditation. Il se livrait avec fougue aux exercices physiques; et il passait de longues heures, seul, au creux d'un rocher, à suivre d'un oeil rêveur le mouvement des vagues. Il avait soif de vie active, de luttés, de risques, de dangers; et, replié sur lui-même, il entendait chanter dans sa mémoire les vers de ses chers poètes français ou anglais, ou il s'offrait amoureuxment aux inspirations de la nature.

"Il était diplômé de l'École des langues orientales et licencié en Droit. Mais, s'il se mit à écrire, c'est simplement parce que ses observations et ses réflexions se traduisaient spontanément, dans son esprit, en récits fidèles et en rythmes harmonieux. Rien de convenu chez cet indépendant, qui fut les villes pour demeurer lui-même. Mais à travers l'aisance et la familiarité du style, une parfaite justesse d'expression, une élégance discrète et soutenue, une proportion heureuse des développements, une fusion intime du mot, de l'image, du fait et de l'idée, qui révèle à chaque pas l'écrivain doué et l'artiste diligent."

Invité, par la famille de l'auteur, à faire connaître les raisons qui le poussèrent à solliciter l'autorisation de publier Maria Chapdelainé au Canada, M. Louvigny de Montigny, de la



MURAD CIGARETTES

AUJOURD'HUI—

dans le moment même, il y a plus de fumeurs qui essaient les cigarettes Murad pour la première fois, que toutes autres marques réunies.

Presque 100 pour cent de ces fumeurs continuent à fumer les Murad.

Ce qui arrive aujourd'hui, est ce qui est arrivé depuis que les Murad ont été introduites sur le marché.

A quoi doit-on attribuer leur immense succès?

Non pas à la publicité—mais à la qualité.

La réclame de cette cigarette est faite par les fumeurs eux-mêmes de l'Atlantique au Pacifique.

Partout—Pourquoi?

Société royale du Canada, a, de son côté, fourni une fort intéressante préface à notre édition. Tout en faisant l'analyse du récit de Louis Hémon, il étudie le cas du roman canadien-français, et ses observations ne manquent pas d'intéresser au plus haut point nos écrivains professionnels et amateurs, aussi bien que tous ceux à qui notre littérature n'est pas indifférente. M. de Montigny résume comme suit son appréciation de Maria Chapdelainé:

"Comme œuvre canadienne, le roman de Louis Hémon, sauf erreur, me paraît le plus complet dans son cadre, le plus vrai, le plus pur, le plus simple et le plus coloré tout ensemble, le mieux écrit et le mieux composé, le mieux rythmé de forme et le plus cadencé de fond, et, pour mieux en parler, le plus littéraire que le Canada français ait encore inspiré — c'est véritablement la fleur des pois..."

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE. No 549 — Edmond Deschamps, marchand, de Montréal, faisant affaires sous le nom de Rosemont Hardware, demandeur, vs P. B. Towle, défendeur. Le 14ème jour de décembre 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 27 rue Lenox, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, etc. Conditions: Argent comptant.—J. H. VINET, H.C.S. Montréal, 6 décembre 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT. No 10429 — Edmond Proulx, agent, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs Elzéar Dion, ci-devant de la Ville de Québec, district de Québec, et maintenant de leurs insolentes défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les mois, Montréal, 6 décembre 1916.—(Par ordre), L. BOUVIÉ, député-greffier de la dite Cour.—Vrais copis. Lachapelle & Denis, procureurs du demandeur. 209 — 2

FAITES VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES AUX ENDROITS SUIVANTS:

AU "CANADA". — Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, M. Verville sera à la disposition des électeurs de 9 heures a.m. à 5 heures p.m., pour répondre à leur demande. Le samedi, le bureau sera ouvert de 9 heures a.m. à 1 heure p.m.
POUR YOUSVILLE. — M. Jos. Deschatelets, marchand de fer, Angle Boulevard Crémazie et Lajeunesse.
VILLERAY. — M. Jos. Dugal, marchand général, 3169 rue Saint-Hubert.
POUR LE BOULEVARD ST-DENIS. — M. Daniel Cochenburger, plombier, 2739 rue Saint-Hubert.
SAINT-DENIS. — M. F. N. Tremblay, 2241 Saint-André, tous les jours, de 4 à 9 heures p.m., excepté le jeudi soir, de 4 à 8 heures p.m.
CLUB LE COUREUR DES BOIS. — 745 rue de Saint-Valier.
POUR LE BAS DE ST-DENIS. — M. L. N. Cadieux-de-Courville, 94 rue Pontiac, H. Crevier, 203 Châteaubriand, M. J. Georges Sabourin, 1526 St-Denis, tous les soirs de 7 à 9.30 hrs p.m.
AU CLUB CHENIER, 17 ROUVILLE. — Tous les soirs, M. A. Rivet, président du Club, sera présent de 7.30 à 10 heures.
LAURIER. — Chez M. L. O. Perrier, imprimeur, 55 Bernard-ouest, de 9 hrs a.m. à 9 hrs p.m. R. Valiquet, 2204 rue Saint-Laurent.
A MAISONNEUVE. — Chez M. Henri Major, 600 Sainte-Catherine, tous les soirs. A l'Union de Maisonneuve, 478 Ave. Lassalle, de 7 à 9 heures p.m.
SAINT-HENRI. — Chez le notaire A. C. A. Bissonnette, 1885 rue Notre-Dame-Ouest, commissaire de la cour supérieure, et juge de paix.
SAINTE-CUNEGONDE. — Chez M. Alfred Legault, courtier d'assurance, 481 rue Atwater. Chez M. Joseph Ménard, notaire et commissaire de la Cour Supérieure, 481 rue Atwater.
QUARTIER EMARD. — Chez M. E. Sauvé, de 9 hrs a.m. à 9 hrs p.m. au No 268 Boulevard Monk. Chez M. Eug. Roy, 249 Boulevard Monk. M. L. Marchand, 1 Boulevard Monk, de 5 à 10 heures p.m. Chez M. A. Bonnier et Frères, entrepreneurs de pompes funèbres, 2258 Jacques-Hertel, tous les jours, de 7 heures p.m. à 10 heures p.m.
QUARTIER ST-LOUIS. — Bureaux du "Bulletin", 109 rue Ontario-Est; Club libéral St-Louis, 132 rue Ste-Elisabeth; Club Olympique, coin St-Dominique et Ste-Catherine; Placide Daoust, épicer, coin Ste-Catherine et Hôtel de Ville; A. Vaillancourt, épicer, 45 Prince-Arthur Est.
STE-MARIE. — M. Mailloux, coin DeLorimier et Ste-Catherine; M. Péchevin Lamarre, 901 rue Logan; J. A. Bouvier, coin Logan et Plessis. Chez M. Pierre Gagné, 214 rue Berri ou de Lévis, dans le Parc Frontenac, de 6 à 9 heures p.m.
ST-JOSEPH. — Au club Richmond, 837 Notre-Dame Ouest.
MONT-ROYAL. — W. Malois, 2 rue Maple Wood, coin Bellingham. Alphonse Boileau, 221 rue Gatineau.
DeLORIMIER. — Cléophas Desrocher, 1655 rue Cartier. M. J. Alonzo Savard, courtier, 400 Avenue Mont-Royal-Est.
ST-HENRI. — Notaire H. Francoeur, 1882 rue Notre-Dame Ouest.
ST-GABRIEL. — L. A. Jacques, 824 rue Charlevoix. J. B. Bonhomme, 811 rue Charlevoix. A. Dubrule, 420 rue Centre.
ST-JEAN-BAPTISTE. — Chez M. Chs. Beauchènes, épicer, 285 Marie-Anne, de 8 a.m. à 10 hrs p.m.
PAPINEAU. — M. T. Poupert, épicer, 760 Lafontaine-Est.
ROSEMONT. — M. E. Gobet, 2406, 20e Avenue.
DANS MERCIER:
Parc Terminal. — H. Lambert, 890 rue Lacordaire.
Beaurivages. — E. Napp, 3,964 rue Notre-Dame-Est.
Tétreaultville. — R. Larivière, 11 rue Baldwin.
Terrasse Vinet. — E. Napp, 4630 rue Notre-Dame-Est.
QUARTIER SAINT-JACQUES:
Un bureau est ouvert chez H. Duchesneau, 437 St-André, de 6.30 p.m. à 9 p.m. pour l'inscription sur les listes.
Chez M. J. Dion, No 298 Wolfe, coin Ste-Catherine, de 9 a.m. à 9 p.m. Tél. Est 5671.
Chez M. J. Landry, 416 Ste-Catherine-Est, de 10 a.m. à 9 p.m. Tél. Est 4807.
L'Association de la Jeunesse Libérale, Section Nord, vient d'ouvrir aux endroits suivants des bureaux où l'on pourra s'enregistrer sur les listes électorales:
CHEZ M. ALEXANDRE GOUR, 70 rue Rachel Est.
CHEZ M. VICTOR LEVESQUE, 3 rue Bréboeuf.
CHEZ M. N. TURCOT, 1600 Boulevard Saint-Laurent.
CHEZ M. E. PREVOST, 150 rue Villeneuve-Ouest.
Le club Letellier aura une séance d'inscription tous les jeudis soirs à ses salles, coin Ste-Catherine et Visitation.
NOTE. — Tous nos amis qui tiennent ces bureaux peuvent s'adresser au "Canada" pour se procurer des placards ou des formes d'inscription.

QUESTIONS INTERESSANTES A LA CHAMBRE DE COMMERCE

On ne veut pas d'augmentation des frais de surestaries. — La restriction du privilège du propriétaire.

La Chambre de Commerce de Montréal a tenu hier après-midi une séance fort intéressante au cours de laquelle plusieurs questions d'intérêt public ont été discutées.
Un journal hebdomadaire ayant, dans un article paru dans sa dernière édition, critiqué fortement la Chambre de Commerce de l'attitude qu'elle a prise en ce qui concerne le sujet de la prohibition et ayant dit que la Chambre de Commerce ne s'était jamais occupée des questions importantes qui lui étaient soumises, M. Gravel, président de la Chambre, protesta, au nom de celle-ci contre cet article qu'il déclara injurieux et insultant. A ce propos, l'un des membres de la Chambre adressa, à ce journal, une lettre rétablissant les faits, avec demande de rectification de la part de ce journal, et dans laquelle il déclara que la Chambre de Commerce n'avait jamais pris aucune attitude sur la question de la prohibition, et que l'opinion donnée par certains membres était restée personnelle. Et l'incident fut clos.
La Chambre décida ensuite, sur invitation du bureau des Commissaires, d'envoyer un comité composé des membres suivants: MM. Ludwig Gravel, Alf. Lambert, Isid. Prefontaine, J. N. Cabana, Jos. Quintal, Catelli, E. C. Daoust, A. Fortier pour discuter au cours de deux séances du bureau auxquelles assisteront les Commissaires, le trésorier et l'auditeur de la ville, les moyens de combler le déficit et la question de la taxe mobile.
L'augmentation de \$1 à \$4 des frais de surestaries que se propose de décréter la Commission des Chemins de fer à la demande de plusieurs compagnies canadiennes, semble devoir rencontrer une forte opposition de la part d'associations de commerce de cette ville. Les directeurs de ces associations se sont réunis, hier midi, rapporte M. Jos. Quintal, dans le but de protester contre cette augmentation de frais de surestaries. Ils s'obligent à payer, après 48 heures, \$4 par jour, mais consentiraient à payer après ce délai, ce qu'on appelle une

WRIGLEY'S



Chaque jour, les "Wrigley Spearmen" visitent les coeurs, petits et grands, et leur portent la gaité car ils sont rafraichissants, coûtent peu et procurent un réel bien-être.
Demandez le livre illustré en couleurs "Spearmen's Gum-ption Book" à
Wm. Wrigley Jr. Co., Ltd., Toronto, Ont., qui vous l'envoieront gratuitement. Il est aussi amusant pour les grands que pour les petits.
Mâchez-en après chaque repas. Deux Saveurs.
WRIGLEY'S SPEARMINT. WRIGLEY'S DOUBLEMINT.
Fabrication Canadienne. Empaquetage hermétique.

UN BATEAU SOMBRE PRES DE LA VILLE DE TROIS-RIVIERES

Une voie d'eau se déclare dans le "Verchères" qu'on doit jeter à la côte. — Fort heureusement il n'y a pas de perte de vie à enregistrer.

Sorel, 6. — Le "Verchères", vapeur au service du département des phares et des lumières, a sombré vers 4 heures, ce matin, à un mille et demi en haut de Trois-Rivières, d'où il était parti de bonne heure ce matin pour retourner à Sorel, lorsqu'une voie d'eau s'est soudainement déclarée. On eut juste le temps de jeter le "Verchères" à la côte où il repose dans une vingtaine de pieds d'eau, à environ soixante pieds de la berge. Depuis quelques jours, ce bateau était utilisé pour aider à l'embarquement des houes entre Montréal et Québec, et il a dû subir des avaries

LA VRAIE PLACE POUR ACHETER LES CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Advertisement for N. Simoneau, featuring a chandelier illustration and text: 'LA VRAIE PLACE POUR ACHETER LES CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN. TEL. EST 2516. CHEZ N. Simoneau. A l'enseigne Illuminée. 680 Ste-Catherine Est, coin Visitation. NOUS AVONS DES CADEAUX SPECIAUX. POUR MAMAN... POUR PAPA... POUR ELLE... POUR LUI... POUR GRANDE SOEUR... Nous avons aussi en magasin un assortiment très varié d'électroliers pour salon, boudoir, dormes de salle à dîner, etc., etc. Vous pouvez vous divertir par vous-mêmes en faisant une visite à nos salles d'échantillon. 298-6-7-11'

UN VERDICT SEVERE AU REBOUTEUR

Le jury du coroner à Saint-Jean défavorable au rebouteur Dragon. — Tenu responsable de la mort de Mme F. Houle. — Les témoignages qu'ont rendus les médecins entendus par le coroner.

St-Jean, 6. — Le coroner E.-M. Chevalier a tenu une enquête hier, sur la mort de Mme Adèle Barrière dit Langevin, épouse de François Houle, décédée le quatre septembre dernier et dont l'exhumation a été faite la semaine dernière.
La défunte s'était cassée une jambe, avait été traitée par un rebouteur du nom de Dragon, et de là l'enquête.
Les jurés à cette enquête étaient les suivants: les Drs Phoenix, de St-Sébastien; Bouthillier, Daiguenault, Sabourin et Ménard, de St-Jean, et M. Guay.
D'après le rapport du Dr McTaggart, de Montréal, la fracture située au haut de la cuisse, près de la hanche, n'a pas été réduite et cela causait une obstruction des voies urinaires.
Les docteurs Georges Phoenix, de St-Jean, et O.-L. Boivin, de St-Alexandre, qui furent appelés tour à tour auprès de la malade, ont constaté que le bandage de la cuisse, tel qu'il était placé, était la cause du mal dont cette personne souffrait et qu'elle faisait en même temps de l'urémie. La famille leur défendit de toucher à ce bandage. Le Dr Phoenix, entre autres, averti les parents que l'état de la malade était grave. Dans leur opinion, la malade aurait eu plus de chances de vie, si elle avait reçu le traitement qu'il fallait lui donner.
Les autres témoins entendus furent M. François Houle, mari de la défunte, Joseph Houle et Edouard Houle, ses fils. Ils ont déclaré que c'était la malade elle-même qui avait demandé à être traitée par le nommé Dragon, en qui elle avait plus de confiance qu'aux médecins. On est venu chercher M. Dragon à St-Jean, où il était de passage, pour exercer son métier de rebouteur. Il n'a pas demandé d'argent, mais il a accepté \$10.00 à deux reprises, pour ses services, soit en tout \$20.00.
Cette enquête, commencée hier matin, ne s'est terminée qu'après cinq heures de l'après-midi, et les jurés ont délibéré longuement avant de rendre leur verdict.
Ce verdict tient le nommé Joseph Dragon, rebouteur, responsable de la mort de Mme Adèle Barrière dit Langevin, épouse de François Houle, et blâme en même temps la famille d'avoir défendu aux médecins de donner à la malade le traitement que réclamait son état critique.

LA FRANCE AJOUTE SA PROTESTATION POUR UN VOL COMMIS IL Y A DEUX ANS

Un ancien employé de la Banque Royale est arrêté à Amherst, Mass.

Northampton, Mass., 6. — James-Allen Bennett, alias C.-R. Hall, alias W.-M. Jackson, un jeune homme de 22 ans, a été arrêté, ici, sous l'accusation d'être un fugitif de la justice au Canada. Bennett est un ancien employé de la succursale de Westmount, de la "Royal Bank of Canada". Il a comparu, hier, devant le tribunal et la cause a été remise à demain. La police locale s'est aussitôt mise en communication avec les autorités de Montréal et de Westmount.
Bennett a été arrêté, mardi soir, à l'hôtel Sissons, à Amherst, douze milles d'ici. Ses agissements ont attiré l'attention du détective Nelling, d'Amherst, qui après une courte conversation avec l'inculpé, a appris que celui-ci avait le 14 septembre 1914, quitté Westmount en emportant la somme de \$320, et quelques chèques qu'il était allé chercher au bureau de poste, pour la banque.
Bennett a déclaré que depuis lors, il a beaucoup voyagé. On a trouvé

TORPILLE PAR UN SUBMERSIBLE

LE "PALERMO", AYANT A BORD 47 AMERICAINS, EST TORPILLE, AU LARGE DES COTES D'ESPAGNE.

Madrid, 5, par voie de Paris, 6. — Le navire italien, "Palermo", qui portait 47 Américains, a été torpillé au large des côtes d'Espagne. Un matelot, que l'on dit être Américain, a été blessé par un obus et est mort à l'hôpital à Palmingford, où les survivants ont été débarqués. Le "Palermo" est parti de New-York pour Gènes et Spezia le 15 novembre, et les dernières nouvelles qu'il a données, c'est lorsqu'il a passé à Gibraltar, le 28 novembre. Il ne transportait pas de passagers, mais il avait à bord 47 valets d'écurie. A part 858 mulets et 163 chevaux, le "Palermo" portait 1,452 caisses de "T.N.T." le plus puissant explosif qu'il ait, et plusieurs tonnes de munitions et de matériel de guerre. Le navire a été armé, dit-on, aux bureaux de la compagnie Hartfield et Solari, les agents de la "Navigazione Generale Italiana", propriétaire du "Palermo".
AUCUN NAVIRE ALLEMAND COULE
Lisbonne, via Paris, 5. — Le navire anglais "Vesna" a débarqué ici 18 membres de l'équipage du navire portugais "Sao Nicolau", qui était auparavant le vaisseau allemand "Dora Horn". Il jaugeait 2,679 tonnes. Il a été coulé par un sous-marin, et, à part les 18 naufragés, l'équipage a probablement péri.

LA DISCIPLINE ECCLESIASTIQUE

Rome, 6. — Un rapport semi-officiel du Vatican, contient le résumé suivant de l'allocution prononcée par le Pape Benoît XV au consistoire secret, ou Sa Sainteté a créé dix nouveaux cardinaux:
Au début de son allocution, le Saint-Père a annoncé la promulgation d'une codification du droit canonique,

LA POLICE DECOUVRE UNE BANDE DE JEUNES VOLEURS

Le plus âgé des prévenus n'a que seize ans. — Les petits maraudeurs se cachaient à la lisière d'un bois. — En cour juvénile.

Les détectives Barrette et McManus viennent de se signaler par une importante capture qui leur a valu, hier matin, les félicitations du chef Campeau.
Depuis trois mois environ, une série ininterrompue de vols avec effraction avaient répandu la terreur au parc Terminal, dans le quartier Mercier.
Les habitants de ce district éloigné où la police n'existe pas pour ainsi dire, avaient fait de vaines tentatives pour essayer de se protéger contre les malfaiteurs mystérieux qui renouvelaient chaque nuit leurs exploits. C'est alors que le surintendant de la sûreté de Montréal, M. Jos. Charpentier, crut devoir confier à deux de ses collaborateurs les plus actifs, les agents Barrette et McManus, la tâche difficile d'apporter une solution à cette grave affaire.
Les deux détectives se mirent en campagne, avec la résolution bien arrêtée de résoudre l'angoissant problème, dussent-ils passer toutes les nuits à faire le guet, en dehors de leur service régulier.
Leurs efforts et leur tenacité furent couronnés de succès. Les coupables ont été traduits hier matin, devant le juge Choquet. Les inévitables cambrioleurs du Parc Terminal étaient quatre jeunes garçons, dont l'âge varie entre 12 et 16 ans. Quand ils furent entendus, mardi soir, par les détectives, dans une cabane de terriers à la lisière d'un bosquet, ils furent trouvés en possession d'armes les plus dangereuses.
Il y en avait tout un arsenal, des revolvers, de longs couteaux de boucher, des lampes électriques, des pinces-moignon, etc.
Les agents s'y prirent si habilement que les bandits ne purent offrir la moindre résistance.
Au nombre des citoyens qui ont reçu la visite des malandains sont: M. Barakett, 424 rue Louis-Veuillot, épicer, où la bande s'était introduite en forçant une porte, et décrochant environ \$25 de marchandises.
C'était dans la soirée du 12 novembre. Au cours de la même nuit, Mme

LA FRANCE AJOUTE SA PROTESTATION

Paris, 6. — Le ministre des Affaires étrangères vient de publier une note relative aux déportations faites par les Allemands en Belgique, disant que les gouvernements alliés s'unissent au gouvernement belge pour protester solennellement devant le monde civilisé contre les actes barbares commis par les autorités allemandes en Belgique.
Ce traitement des populations civiles, continue la note, est contraire non seulement aux principes les plus élémentaires de la loi internationale et aux traités signés par l'Allemagne avant la guerre, mais aussi aux conventions récentes faites avec le comité neutre de secours aux Belges.
Les Alliés n'ont pas l'intention de cela de changer de politique à l'égard de la population opprimée, ils s'engagent solennellement, au contraire, à continuer de ne pas tirer avantage des opérations du comité de secours qui est neutre. Mais en renouvelant cet engagement ils considèrent qu'il est de leur devoir de faire appel au monde civilisé au nom d'une population qui ne peut se protéger elle-même.

Advertisement for DOW beer: '3 LEADERS LES BIERES PORTERS ET Extract de Malt DOW. Les consommateurs qui ne peuvent acheter les Bieres Dow chez leurs fournisseurs, voudront bien s'adresser au département des commandes par la poste, 28 Place Chabouley, Montréal. 204-1-8-6-5-11-13-15-16-18-19-20-21 22-23-26-27-28-29-30'

AVIS PUBLIC est par le présent, donné que LES REVERENDS PERES EMILE FICHE, HENRI MELOD et JOSEPH FORTIN, tous de la Cité de Montréal, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa présente session, dans le but d'obtenir une loi spéciale, aux fins d'être constitués en corporation, avec siège d'affaires en la Cité de Montréal, sous le nom de "INSTITUT DES FRERES DE ST-VINCENT DE PAUL DE MONTREAL" avec pouvoirs d'établir des maisons de charité et de bienfaisance, d'acquiescer et de posséder des biens immobiliers, d'ester en justice et tous autres pouvoirs nécessaires pour atteindre le but de sa destination. Montréal, 5 décembre 1916. EMILE FICHE, HENRI MELOD, JOSEPH FORTIN 209-7-13-20-21

LES INCIDENTS D'HIER SOIR AU MONUMENT NATIONAL

LES ETUDIANTS N'ONT ETE POUR RIEN DANS LE TUMULTE QUI S'EST PRODUIT. — POURQUOI M. BENNETT A-T-IL REFUSE DE REPONDRE AUX QUESTIONS POSEES PAR M. LUDGER GARIÉPY ?

Pour que la "Presse Associée" n'aille pas, comme il y a quelques semaines, répandre des faussetés sur le compte des étudiants de Laval, nous avons voulu nous renseigner exactement sur ce qui s'est passé à l'Assemblée tenue hier soir, par Sir Robert Borden et ses collègues en faveur du service national.

Nous rapportons ailleurs, le compte rendu de cette assemblée; on verra que l'auditoire a écouté avec recueillement et attention le discours du premier ministre. Aucun incident ne s'est produit durant tout le temps que Sir Robert a parlé.

C'est quand l'hon. M. Patenaude a parlé que le tumulte a commencé. Il était évident que le ministre ne se sentait pas à son aise et il a sûrement manqué de tact en mêlant le nom de Laval à son discours.

Se voyant interrompu le ministre crut que les auteurs de ce tumulte étaient des étudiants et d'un ton compassé il s'écria: "qu'au nom de l'Université Laval, son Alma Mater, il rougissait de voir certains élèves de Laval se comporter comme ils le font." Cette accusation était malheureusement injuste et le ministre a dû le constater quand des étudiants sont allés lui demander raison de ses paroles.

En effet, trois étudiants de l'École Polytechnique, MM. L. Larin, R. Bélanger et A. Latour sont allés sur l'estrade demander à M. Patenaude les raisons de ces attaques injustifiables et le ministre dut admettre qu'il s'était trompé et qu'il ne voulait pas parler de Laval. Et ce qui plus est il a autorisé ces messieurs à communiquer cette déclaration aux journaux, voulant réparer l'impair que l'excitation lui fit commettre. Nous affirmons donc que les étudiants de Laval ne sont pour rien dans ce qui s'est passé hier soir.

Le tumulte s'est de nouveau élevé quand on s'est imaginé qu'on voulait interrompre M. Bennett parce qu'un des auditeurs voulait lui poser une question.

Le directeur du service national venait d'inviter à plusieurs reprises les auditeurs à lui poser des questions, quand un employé de commerce, M. Ludger Gariépy, fils, tenta de questionner M. Bennett. Ce fut en vain; un groupe voulut huer M. Gariépy. Ce dernier ne se compta pas pour battu et tenta de nouveau de se renseigner, et c'est alors que le président, M. Ludger Gravel, crut devoir ajourner la réunion.

M. Gariépy, ce que voyant, se rendit sur l'estrade pour parler à M. Bennett, mais on ne lui en donna pas l'avantage. A plusieurs reprises, il renouvela ses démarches; mais elles restèrent vaines. Des zélés allèrent jusqu'à le menacer.

Pourtant M. Gariépy avait une intéressante question à poser et la voici:

"M. Bennett, vous avez dit dans votre discours qu'après la guerre cessera tout le travail de la fabrication des munitions et des fournitures de guerre, et qu'alors il se produira une dépression considérable dans la situation économique. Alors, vous parlez au nom du gouvernement dont le chef est ici; comment conciliez-vous votre déclaration avec celles de MM. Casgrain, Patenaude et Blondin qui vont par la province dire qu'après la guerre le Canada traversera une ère nouvelle de prospérité?"

Telle est la question bien inoffensive et bien justifiée que voulait poser M. Gariépy, et qu'on a pas voulu laisser poser.

Il ne fallait donc pas que M. Bennett invite les auditeurs à le questionner.

Tels sont les faits tels qu'ils se sont passés et nos lecteurs peuvent croire que notre version est exacte.

SIR ROBERT BORDEN PRECHE LE DEVOIR NATIONAL

A L'ASSEMBLEE DU MONUMENT NATIONAL, HIER SOIR, IL DEFINIT L'OBJET DE LA COMMISSION DU SERVICE NATIONAL ET FAIT UN APPEL PATRIOTIQUE A TOUS LES CANADIENS SANS EXCEPTION

L'hon. E. L. Patenaude fait aussi un discours, mais il est interrompu souvent par des remarques cinglantes de l'auditoire. — Discours de M. Bennett

L'ASSEMBLEE DOIT ETRE LEVEE

Les Canadiens-français, comme ils l'ont démontré, sont prêts à faire tout leur devoir, mais ils ne veulent pas qu'il leur soit prêché par des hommes en qui ils ont perdu toute confiance. Si la grande assemblée d'hier soir, après avoir bien commencé, s'est terminée en un flacco pénible, on ne doit s'en prendre qu'aux organisateurs.

Le discours de sir Robert Borden, premier ministre du Canada, ne fut marqué par aucune interruption. A plusieurs reprises même, lorsqu'il énonçait le devoir commun des Canadiens dans la guerre présente, il fut chaudement applaudi.

On fit la gaffe de faire parler après lui M. E. L. Patenaude, et la multitude, qui se souvenait de ses déclarations passées et de ses réminiscences successives, ne se fit pas faute de lui faire de réproches qui furent très amers pour le ministre du Revenu.

M. R. B. Bennett se leva ensuite et on l'écoula d'abord attentivement, mais les têtes avaient été trop montées par le discours de M. Patenaude, et il y eut des interruptions désagréables. Pourquoi faire parler M. Bennett après M. Patenaude, quand on veut assurer le succès d'une assemblée patriotique? Les organisateurs ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

La protestation fut telle, que MM. Tom Chase-Casgrain et P. E. Blondin, en dépit des sollicitations un peu narquoises de l'assistance, décidèrent qu'il était préférable pour leur confort intérieur de ne souffler mot. L'Assemblée fut donc levée d'une façon très abrupte.

Il ne faut pas conclure de là que l'Assemblée a manifesté un désir quelconque de se dérober à son devoir national. Bien au contraire, l'attention avec laquelle on a écouté le discours de Sir Robert Borden et l'enthousiasme avec lequel on a accueilli naguère et récemment le discours de Sir Wilfrid Laurier, témoignent hautement du désir qu'ont nos compatriotes de prendre leur part de responsabilité. Les Canadiens-français qui sont tombés à Ypres, Festubert, Givency et Festubert, sont de ce désir un témoignage assez éloquent.

Sir Robert Borden a fait, dans son discours, un appel à toutes les énergies nationales pour assurer la grande victoire qui sera prochaine en raison de l'effort qu'on fera pour l'assurer. Au cours de la première semaine de janvier prochain, tous les Canadiens de 16 à 60 ans, seront appelés à remplir les cartes dont nous avons déjà parlé. Cela, a dit Sir Robert, permettra aux gouvernements de s'assurer de la grandeur des ressources nationales et de la force de l'énergie humaine. Leur distribution proportionnée aux besoins du moment assurera la grande victoire future et préparera le Canada à l'après-guerre.

Vers les 8.15 heures, la grande salle du Monument National était remplie d'une foule bruyante. L'estrade, où l'on distinguait déjà plusieurs silhouettes, était décorée de drapeaux anglais et français. En bas, la fanfare du bataillon des "Kitcheners" avait une répétition d'airs patriotiques, qui, sous le bâton d'un excellent musicien, résonnaient assez bien. On remarquait dans l'assemblée, surtout dans les loges, un solide contingent de citoyens de langue anglaise.

L'Assemblée était présidée par MM. Ludger Gravel et H. B. Walker, respectivement présidents de la Chambre de Commerce et du Board of Trade. A l'arrivée de Sir Robert Borden, on applaudit. Une vingtaine de personnes se levèrent dans l'assemblée et lancèrent des vivats. Le premier ministre était suivi de MM. R. B. Bennett, des hon. T. C. Casgrain, Boheny, Patenaude et Blondin.

M. Gravel Gravel dit qu'il a bien voulu accepter de présider l'Assemblée au nom de la Chambre de Commerce. Celle-ci a voulu démontrer qu'il ne s'agit pas d'une assemblée politique et que les différences de partis doivent s'effacer devant le devoir national.

M. H. B. Walker répliqua qu'il ne s'agit pas d'une assemblée politique. Tout homme en ce pays, dit-il, doit prendre sa part de responsabilité. Il présente ensuite Sir Robert Borden.

Le premier ministre débute en français.

"J'ai mis de côté, dit-il, des devoirs très urgents et de la plus grande importance pour venir plaider devant vous la cause du Bureau du Service National. Les problèmes que doivent résoudre le pays et l'Empire sont difficiles. La victoire n'est pas gagnée, et il faut d'autres efforts. C'est ce qui m'amène ici avec un message pour aider au triomphe d'une grande cause, celle de la liberté, de la justice et du droit. A cette noble tâche a été consacrée l'entente cordiale entre les deux grandes nations dont on donne à ce pays ses pionniers, entente qui doit commander tous les dévouements et les sacrifices d'un Canada uni."

Continuant, M. Borden dit qu'il n'est pas venu pour revendiquer la justice de la cause. En tant qu'elle est concernée, elle a déjà été reconnue par tout le monde civilisé. Que serait-il advenu des Canadiens et du monde civilisé s'ils eussent permis l'écrasement de la France et du monde civilisé. L'Empire britannique avait à un devoir tout tracé et il ne peut que le remplir. Loin de là, l'Empire ayant volé à la défense de la civilisation, il est du devoir du Canada, la guerre n'étant pas finie, de considérer comme partie de l'Empire, ce qu'il peut faire pour organiser ses ressources et avancer l'heure de la victoire, en même temps qu'il se préparera à l'après-guerre.

Lorsque la guerre fut déclarée, on n'était pas préparé, mais, en tant que le Canada est concerné, il a fait son devoir, et les Canadiens qui sont tombés glorieusement, dans les batailles de la civilisation du monde, le proclament hautement. Quel est le Canadien qui ne s'engouffrait pas des faits d'armes de ses frères dans les tranchées!

Cette guerre-ci n'en est pas seulement une entre armées. C'est une guerre de ressources nationales et d'énergie humaine. Si le Canada doit faire tout son devoir, il doit organiser sans plus de délai toutes ses ressources nationales, plus que cela, toutes ses ressources d'énergie humaine. Sir Robert Borden ajoute qu'il n'est pas venu pour faire un discours de recrutement. Il est venu pour parler en faveur du service national, afin que chaque homme puisse faire son devoir, quel qu'il soit, pour assurer le triomphe de la civilisation sur la barbarie. Il rappelle ensuite son voyage en France où il a vu toutes les ressources du pays organisées à un degré qu'on peut difficilement s'imaginer, à moins d'être sur place. Il a eu l'occasion d'être reçu par le général Joffre. Il a pu visiter le front français qui est beaucoup plus avancé depuis et qui le sera encore plus dans un avenir rapproché. L'organisation française est admirable. Tout ce que la France a fait attire l'attention du monde et doit l'attirer de plus en plus.

Si la France, si l'Angleterre s'organisent, continue le premier ministre, pourquoi ne ferait-on pas de même en Canada? Pourquoi nos villes entières n'ont-elles pas été bombardées? Pourquoi n'avons-nous pas été assaillis par la barbarie? C'est parce que nous avons été protégés par l'Empire britannique.

Le devoir du Canada est d'organiser ses ressources de manière à pouvoir prendre toute sa part de responsabilité. Le Canada est un Etat dans l'Etat. Chaque individu a une voix et une influence. C'est un droit dont il dispose, mais implique un devoir correspondant. Sir Robert ajoute que c'est à ce point de vue qu'il s'est placé en venant demander à la métropole du Canada de donner son appui à la Commission du Service National

et au gouvernement. L'objet de la commission est de se renseigner sur la somme de ressources nationales et d'énergie humaine dont ce pays dispose, et de déterminer les meilleurs moyens de les utiliser.

Si l'entente cordiale a été cimentée par le sang des Anglais et des Français, elle l'a été encore plus par le fait que les Canadiens des deux races ont combattu côte à côte et sont tombés côte à côte, pour assurer le triomphe d'une grande cause. Cependant, si tous les hommes en état de porter les armes étaient envoyés à la guerre, le Canada ne pourrait pas faire tout son devoir, car les industries resteraient en plan. Les industries doivent être maintenues. C'est l'un des objets de la Commission du Service National. Elle demande le concours de tous. L'oeuvre qu'elle entreprend est importante, non seulement pour la durée de la guerre, mais pour ce qui concerne les conditions qui suivront la guerre. Il faut regarder en avant et, pour cela, il est plusieurs points à considérer. C'est d'abord les moyens à prendre pour développer nos ressources nationales. C'est ensuite l'objet qu'on peut leur donner. C'est enfin une estimation de l'énergie humaine dont ce pays dispose et des moyens de l'utiliser.

C'est avec cet objet en vue que la Commission du Service National s'adresse à tous les Canadiens et leur demande instamment de répondre, à la première semaine de janvier, de répondre fidèlement aux questions contenues dans des cartes qui leur seront envoyées. Sir Robert termine son discours en citant un extrait d'une lettre pastorale de l'héroïque cardinal Mercier. Que l'entente entre la France et l'Angleterre, s'écrive-t-il, soit couronnée par la même dévotion en la même cause impérisable.

L'hon. M. E. L. Patenaude succède au premier ministre et c'est ici que le chahut commence. A peine a-t-il dit quelques mots qu'on s'écrie dans la galerie: "Quand va-t-il s'en aller celui-là?" Un peu ému, M. Patenaude, la voix tremblante, met des accents patriotiques dans sa phrase. Une voix — "Braille pa!"

M. Patenaude rappelle la campagne qu'il a poursuivie récemment dans la Province... Des voix — Drummond-Arthabaska!

Certains gens veulent l'interrompre, ajoute-t-il, mais il est de ceux qui ne craignent rien. Une voix — Prends ton fusil! Il respecte ceux qui l'interrompent, mais il n'a rien fait pour être ainsi interrompu. On veut le balancer. On donne au pays tout entier un exemple qui ne devrait pas être donné.

Des voix — On suit ton exemple! M. Patenaude veut dire ensuite quelques mots sur le devoir du Canada. Il parle de la France et de l'Angleterre. Une voix — Prends ton siège. Une autre voix — "Next!"

Il demande pardon à ses auditeurs de les avoir retenus un peu longtemps. Une voix — Un peu trop. M. Patenaude s'écrie qu'il dira à la face du pays et de l'Université Laval, ou il a fait ses études, que les étudiants de cette université qui l'interrompent ne font pas honneur à cette institution et qu'il se retire.

On proteste violemment contre ces paroles. M. Patenaude — L'opinion de la race est déformée par les opinions que nous venons d'entendre... Des voix — C'est toi qui l'a déformé, l'opinion... M. R. B. Bennett, député de Calgary, suit M. Patenaude. Malheureusement, les esprits sont montés et il est assez souvent interrompu, ce qui fait qu'il est difficile de suivre le fil de son discours. Il s'écrie: "Je regrette de ne pas parler français, mais j'espère y remédier avant longtemps."

(A suivre à la page 5)

AU CLUB DE REFORME M. E. F. B. JOHNSTON. SAMEDI L'orateur au déjeuner de samedi, du club de Réforme, à 1 heure, sera M. E. F. B. Johnston, l'avocat libéral bien connu de Toronto. M. Johnston traitera des problèmes d'avant et d'après la guerre.

M. EUSEBE LANOUE MEURT SUBITEMENT LE DEFUNT ETAIT LE BEAU-FRERE DE FEU L'HON. JUGE GERVAIS — FUNERAILLES SAMEDI, A ST-JEAN D'IBERVILLE

M. Eusèbe Lanoue, qui faisait partie du personnel de l'Hôtel des Postes est mort subitement hier matin à sa résidence No 27 de la rue Côte. Le défunt était âgé de 68 ans et beau-frère de feu l'honorable juge Gervais.

Les funérailles auront lieu samedi matin à St-Jean d'Iberville, après l'arrivée du convoi de 8.45 hrs, du Grand-Trois.

Le "Canada" offre ses condoléances à la famille que le deuil vient d'éprouver.

UNIVERSITE LAVAL FACULTE DES ARTS

Ce soir, à 8 h. 15, dans la salle dite de la bibliothèque, cours de législation et d'économie financières par M. le professeur Edouard Montpetit.

Leçon: La Banque. Fonction économique de la banque, explique par la nature de ses principales opérations. Rôle du banquier. Diverses espèces de banques. Que nos banques canadiennes sont à la fois des banques de dépôt, d'émission et d'escompte.

M. EMILIE DAoust N'A PAS SIGNE CETTE REQUETE

M. Emilien Daoust, le gérant de la librairie Beauchemin, nous fait savoir que contrairement à ce qui a paru dans les journaux, il n'a pas signé la requête demandant une enquête générale sur l'administration municipale.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

Vendredi, étant un jour de fête d'obligation, les cours donnés le vendredi seront fermés pour cette journée.

ACTIONS EN DOMMAGES

Par l'entremise de Mtes Bernard McKeown & Choquette deux poursuites en dommages ont été intentées hier contre la compagnie du Grand Trois à la demande de deux cultivateurs de Laprairie, MM. Eugène Roy et Omer Brousseau.

La réclamation du premier s'élève à \$240 et celle du second à \$505. Les brefs inscrits à ce sujet sont rapportables dans les délais légaux.

Mme Valérie Piché a intenté une action en dommages de \$6,025 à la compagnie du Pacifique Canadien. Mtes Weinfield & Leduc occupent pour la demanderesse.

VICHY CELESTINS (PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE) L'Eau Naturelle Alcaline du Monde!

Acide urique, Goutte, Dyspepsie, Diabète. Consultez votre Médecin

Pas véritable sans CELESTINS

COMMISSION DE PLACEMENT DES SOLDATS Province de Québec

Chambres 64 et 65 Edifice Dandurand, 294 rue Ste-Catherine Est. Tél. Est 3893

LES PATRONS de tous métiers, les municipalités et gouvernements voudront bien écrire ou téléphoner quand ils ont besoin d'hommes pour gros travaux et travaux légers. Les solistes résident dans Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières ou les districts environnants peuvent s'adresser à l'hon. Geo. E. Anquet, Québec, Qué. J. An. A. McManamy, Québec, Qué. P. L. Lussande, Trois-Rivières, et J. K. Edwards, Sherbrooke, Qué.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED Liqueurs et cigares de choix Repas réguliers à 35c. 187 BOULEVARD ST-LAURENT

ON DEMANDE UN APPRENTI TYPOGRAPHE

On demande un apprenti typographe qui pourra aussi faire les messages.

S'adresser le soir au frère du "Canada", au No 73 St-Jacques. 209-D-n

LE "CANADA" NE PARAITRA PAS DEMAIN

A l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, le "Canada" ne sera pas publié demain. Nos abonnés et nos annonceurs voudront bien en prendre note.

Toutefois, vendredi après-midi, les bureaux de l'administration seront ouverts pour recevoir les annonceurs.

PAS DE CONSEIL A MAISONNEUVE

Vu la maladie du maire Tremblay, de Maisonneuve, qui le retient cloué sur son lit, le conseil de la ville voisine n'a pas siégé hier après-midi.

Il est probable que d'ici la fin de l'année, il ne soit plus tenu de séances du conseil.

C'est la semaine prochaine que viendra devant la Législature le bill de la Ville; que réservera-t-il aux contribuables de Maisonneuve.

La semaine prochaine probablement on sera fixé à ce sujet.

IMPORTANTE REUNION CE SOIR, AU CLUB LETELLIER

Le club Letellier tiendra ce soir, une importante réunion à la salle Champêtre, 300 rue Visitation, pour donner à tous les membres des renseignements indispensables concernant l'inscription sur les listes électorales.

Les jeunes libéraux de la division Saint-Jacques sont particulièrement invités à assister à cette réunion.

ON RECONNAIT L'ART GREC DANS LES ARTS PLASTIQUES ROMAINS

C'est ce que M. J. B. Lagacé a démontré hier soir, en parlant de la sculpture et de la peinture romaines.

A Laval, hier soir, M. le professeur J. B. Lagacé a donné une leçon sur l'histoire de l'art, qu'il a consacrée à la sculpture et à la peinture romaines.

Voici un résumé de cette instructive leçon.

Plus encore que l'architecture, les arts plastiques pratiqués à Rome furent tributaires de la Grèce. Nous avons dit comment les Romains les imaginatifs avaient fait preuve d'un véritable génie dès qu'il s'agit de pourvoir à de nouveaux besoins ou à répondre à d'impérieuses nécessités; comment aussi pour obéir aux exigences d'une foule de constructions d'utilité publique qui demandaient une prompt exécution et des développements commandés par des destinations nouvelles, ils avaient délaissé les "ordres" grecs, pourtant si en faveur pour adopter le système architectonique en honneur chez les Etrusques et donner ainsi naissance à l'architecture en arc. La nécessité les avait rendus ingénieux.

Mais les arts plastiques dont le rôle est d'embellir et d'orne, de parer les monuments et de répandre un peu de beauté dans le cadre banal de l'existence, n'exigeaient d'eux que la facile administration, sans que l'élève leur vint mettre qu'ils pussent être autre chose que ce qu'ils étaient en Grèce, leur patrie idéale. Au reste, les peintres et sculpteurs qui travaillaient pour eux, n'étaient-ils pas, à quelques exceptions près, que des réfugiés grecs qui continuaient les traditions et les procédés de leurs écoles? Leurs patrons, plus occupés de leurs plaisirs que des hautes spéculations de l'esprit, s'embarassaient peu de savoir si, dans la décoration de leurs jardins et de leurs somptueuses demeures, ils faisaient oeuvre originale; il suffisait à leur vanité de pouvoir éblouir par l'éclat d'un luxe de haut ton et de faire montre de connaissances artistiques en exhibant des oeuvres sorties des ateliers célèbres d'Alexandrie ou de Pergame et à défaut des originaux échappés à leur rapacité, des copies aussi fidèles que le permettait le talent de l'artiste chargé de leur exécution.

Soit donc par eux-mêmes, soit par ces réfugiés réduits à la condition de simples artisans, les Romains ne firent d'autres images en sculpture que trahissant un peu d'originalité, que les statues et les bustes de leurs Césars, de leurs héros, et de leurs penseurs. Sous ce rapport, la sculpture romaine offre un intérêt exceptionnel. Jamais peuple, en effet, n'avait

encore donné en une aussi splendide galerie, toutes les supériorités dont il s'enorgueillissait. L'iconographie romaine est assurément la plus riche, la plus complète qui existe.

Bien que dans les arts mineurs, à cause de leurs rapports directs avec l'utile, les Romains aient fait, également preuve d'une souplesse et d'une fécondité rares, il n'est pas moins vrai que la sculpture romaine apparaît comme un chapitre détaché de l'histoire générale de l'art grec et que si le ciseau est manié par une main romaine, c'est le génie de la Grèce qui le dirige et qui, dans la forme qui se dégage du bloc de marbre, fait descendre un peu de cette beauté vivante qui respicndit dans les oeuvres d'un Phidias ou d'un Praxitèle.

Le peintre moins encore que le sculpteur échappa à l'emprise de la Grèce. On sait que c'est à Pompéi que l'on découvrit pour la première fois d'authentiques peintures datant de l'époque classique. Comme ces fresques, miraculeusement sauvées de la destruction par la plus terrible catastrophe dont l'histoire ancienne fasse mention, valent plus par l'invention que par l'exécution, il faut bien en conclure qu'elles ne sont que des copies maladroites d'oeuvres exécutées par les grands maîtres de Sicone, d'Athènes ou de Thèbes, accommo-dées aux goûts de ceux qui les avaient commandées ou imaginées de manière à les faire entrer dans le cadre indiqué. D'où leur prix. En effet, toutes imparfaites qu'elles soient, elles nous permettent de remonter aux originaux perdus et nous aident à soulever un pan du voile qui nous cache encore ce coin ignoré de l'art antique.

Cependant, il faut le reconnaître, lorsque les peintres pompéiens délaissent les vastes sujets pour se livrer à l'ornementation, ils accomplissent des merveilles de goût. La richesse des combinaisons et l'entente du coloris sont faites, a-t-on pu dire, pour décourager à jamais la postérité. Raphaël ne s'inspira-t-il pas des modèles du genre que possédaient les thermes de Titus à Rome lorsqu'il peignit ses pittoresques grotesques des Loges du Vatican? En résumé, les arts plastiques romains ne sont que le reflet de la pensée grecque. Leur valeur historique leur vient surtout de là; car sous leur ylle transparent, c'est la Grèce que l'on découvre. Ils nous ont ainsi rendu le grand service de sauver de l'oubli quelques fragments de beauté. Ce fut, du reste, le rôle de Rome dans le passé; c'est encore celui qu'elle remplit aujourd'hui.

UNE MERE ABANDONNE SON BEBE DANS UN BARIL

Grâce à une médaille d'identification que portait l'enfant, les détectives réussissent à arrêter la mère.

Hier matin le constable Turcotte, du poste de police No 12, découvrit placé dans un baril, au coin des rues St-Laurent et Napoleon, un petit bébé qui vagissait.

L'enfant fut transporté au poste central et confié à la matrone, il portait un nom écrit en hébreu; il fut ensuite conduit chez les Soeurs Grises.

Lorsqu'on procéda à la toilette du bébé, on découvrit une médaille d'identification venant de la "Montreal-Maternity"; la matrone, Mme Charbon, prit la médaille révélatrice et la remit aux détectives Mercier et Sloan.

BELLE REUNION AU CLUB GARNEAU-TASCHEREAU

On parle de la cherté de la vie et de l'inscription sur les listes électorales.

Grande assemblée hier soir au club Garneau-Taschereau, sous la présidence de M. Lamarre, échevin, qui a été le premier à adresser la parole; son discours a roulé sur les questions municipales, particulièrement sur le budget. M. le docteur Denis, M. A. Bouthillier, M. D. Drapeau, M. H. Mailloix ont aussi dressé la parole, les uns parlant du coût de la vie, les autres de la nécessité de l'inscription aux listes électorales. L'assemblée, très nombreuse, a écouté avec attention tous les orateurs.

SIR WILFRID LAURIER A QUEBEC L'HON. M. LEMIEUX AU CLUB LEMIEUX Le chef du parti libéral, Sir Wilfrid Laurier parlera demain soir, à Québec, à une réunion en faveur du recrutement tenue sous la présidence de Sir Lomer Gouin. Le lundi, 18 décembre, l'hon. M. Lemieux parlera devant le Club Lemieux des grands problèmes de la guerre. UN TERRIBLE ACCIDENT Un Italien, Michel Maneely, employé de la compagnie du Canadien Nord, a été écrasé à mort, hier matin, dans la cour de la rue Moreau. Lorsque le médecin ambulancier arriva sur les lieux, Maneely avait cessé de vivre. Son corps a été transporté à la morgue, où le coroner tiendra une enquête. ON MANGERA GRAS VENDREDI En vertu d'un privilège spécial on pourra manger gras vendredi, jour de la fête de l'Immaculée Conception. LE LT CHARTON Le lieutenant René Charton, ingénieur de Montréal et de l'armée française, arrivera ce matin à la gare Windsor, à 10 heures, en congé de convalescence.